Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 19/08/2024

MASSIOT JONATHAN Ça Canarde rappelle Cœur de Canard IGP en Persillade



- Noms des modèles ou références concernés : **Lot 243202**
- Marque : **Ça Canarde**
- **Lot L 243202 Date limite de consommation 20/08/2024**
- Conditionnements : **Sous vide**
- Date début/fin de commercialisation : **du 09/08/2024 au 11/08/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **Vente sur Blaye et Saint Ciers sur Gironde**
- Distributeurs : **Ça Canarde**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de Escherichia coli et de Clostridium perfringens**
- Risques encourus par le consommateur : **Clostridium perfringens**
  Escherichia coli

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  Les toxines produites par C. perfringens peuvent provoquer, dans les 24 heures qui suivent la consommation de l'aliment contaminé, des symptômes gastro-intestinaux (diarrhée, maux de ventre, nausées, vomissements), rarement accompagnés de fièvre. Le tableau clinique peut être plus grave chez les personnes sensibles, notamment les jeunes enfants et les personnes âgées.

  Les Escherichia coli peuvent entraîner dans les 3 jours qui suivent la consommation, des gastro-entérites marquées par des douleurs abdominales et des diarrhées (éventuellement accompagnées de sang), accompagnées ou non de fièvre. Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ce type de symptômes sont invitées à consulter sans délai leur médecin traitant en lui signalant cette consommation et la nature du germe contaminant.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 8 septembre 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0617681087**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre